



NOTES SUR LES CERTIFICATS MEDICAUX

En application de l'article D. 231-1-3 du Code du sport, la présentation d'un certificat médical d'absence de contre-indication datant de moins d'un an est exigée **tous les trois ans** lorsque la licence permet la participation aux **compétitions** organisées par la FFVB et lors de la première prise de licence lorsque celle-ci ne permet pas la participation aux compétitions.

Conformément à l'article D. 231-1-4 du Code du sport, lorsque le certificat médical n'est pas exigé (renouvellement triennal d'une licence permettant la participation aux compétitions ou renouvellement d'une licence ne permettant pas la participation aux compétitions), le sportif doit renseigner le questionnaire de santé « QS_Sport » (cf : http://extranet.ffvb.org/data/files/documents/medical/as_sport.pdf).

Ce questionnaire de santé permet de savoir si le licencié doit fournir un certificat médical pour renouveler sa licence.

- Si le licencié a répondu "Non" à toutes les questions, il n'y a pas lieu de fournir un nouveau certificat médical, mais il doit attester sur son formulaire de demande de licence avoir répondu négativement à toutes les questions de ce questionnaire de santé « QS_Sport ».

- Si le licencié a répondu "Oui" à une ou plusieurs questions, il doit consultez un médecin et lui présenter le présent questionnaire, afin d'obtenir un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive.

Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié ou de son représentant légal.
Ce questionnaire reste confidentiel.

Le GSA devra vérifier que le formulaire de licence est convenablement complété par l'intéressé pour ne pas avoir à fournir un nouveau certificat médical lors la demande de licence. Dans ce cas, le certificat médical initial devra impérativement être archivé sur l'espace club.

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

Renouvellement de licence d'une fédération sportive

Questionnaire de santé « QS – SPORT »

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*	OUI	NON
Durant les 12 derniers mois		
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexplicable ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
A ce jour		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

*NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :
Pas de certificat médical à fournir. Simplement attester, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.